

Communiqué de presse

4 juin 2018

CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 4 juin

UN CHOIX POUR LE SIÈGE DE SAINT-LÔ AGGLO

UN CONTEXTE

Afin de regrouper les différents services administratifs de Saint-Lô Agglo sur un seul lieu et permettre une mutualisation des moyens optimale, il a été décidé, en 2017 une **extension du bâtiment** actuel de Saint-Lô Agglo. En effet celui-ci, initialement conçu pour l'ex communauté d'agglomération est devenu trop exigu pour accueillir l'ensemble des agents et élus en charge de délégations.

Le concours d'architecte pour cette extension a été lancé en début d'année et **3 projets** d'extension ont été présentés au jury.

GROUPAMA, UNE 1^{ÈRE} RÉPONSE POUR LES BESOINS DE L'AGGLO À COURT TERME

L'Agglo est aujourd'hui confrontée à plusieurs problématiques : les locaux situés au-dessus de la Poste accueillant les agents du Pôle Enfance Jeunesse et Sports ne sont plus satisfaisants pour les besoins du service, le siège actuel de l'Agglo est à saturation et ne permet pas d'accueillir les agents liés aux récentes créations de poste.

Aussi, pour assurer de meilleures conditions de travail, l'Agglo a recherché une solution de transition dans l'attente de l'extension de son siège.

Le bâtiment de Groupama s'est avéré offrir des prestations en parfaite adéquation avec les besoins des services (présence de salles de réunion, nombre de m² adéquat, tarif de location au m² identique aux locaux au-dessus de la Poste, etc.).

Il a donc été décidé de **louer 800 à 900 m² de bureaux dans les locaux Groupama pour accueillir dès le mois de juin environ 70 agents de l'Agglo.**

Ainsi déménageront courant juin :

- Les agents du Pôle Enfance, Jeunesse et Sports (actuellement situés au-dessus de La Poste)
- Les agents du Pôle Environnement et Ingénierie (actuellement situés dans les locaux à côté de CEV Group)
- Les agents des services Urbanisme, Mobilité, habitat (actuellement situés au siège)
- Les agents de la direction des finances (actuellement situés au siège)

Cette location, outre le fait de rassembler sur un même site les agents, permettra également de remettre à disposition d'entreprises les bureaux situés à CEV.

La visite des locaux de Groupama, envisagés dans un 1^{er} temps comme solution transitoire, a soulevé des questionnements liés au futur siège de l'Agglo puisque le bâtiment offre une superficie et des prestations couvrant les besoins de l'Agglo pour son « futur siège ».

Aussi, la question d'acheter « Groupama » pour en faire le futur siège de Saint-Lô Agglo s'est naturellement posée. **Il est donc proposé aux élus du conseil de se prononcer sur l'une des deux propositions :**

- **Poursuivre le projet d'extension du siège**
- **Acheter les locaux de Groupama pour y localiser le siège**

2 PROPOSITIONS ... UN CHOIX ÉCLAIRÉ PAR DIFFÉRENTS CRITÈRES

Pour aider à la décision, un comparatif sur différents items sera présenté : image de l'Agglo, situation géographique, stationnement, surfaces, accessibilité, salles de réunion, confort de travail, chauffage, impact environnemental, performance énergétique et bien évidemment les délais de réalisation et le coût estimé de chacun des opérations...

Sur le plan financier, le coût des opérations serait sensiblement équivalent – entre 3.2 et 3.5 M€ HT - mais dans l'optique d'un rachat des locaux de Groupama, la vente du siège actuel permettrait un gain évident sur l'opération au global.

- **L'extension du siège offre les avantages du neuf « modelé » aux besoins de l'Agglo.**
- **Le rachat du bâtiment de Groupama a le mérite de réhabiliter un existant et de marquer la présence de l'Agglo dans un bâtiment emblématique au cœur de la ville-centre du territoire.**

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] www.saint-lo-agglo.fr -  